

Téléphone: 05 53 22 24 10 Courriel: mairie@port-sainte-foy.info Site internet: www.port-sainte-foy.info

LE MOT DU MAIRE



Port-Foyennes et Port-Foyens, Ponchaptoises et Ponchaptois,

La politique budgétaire d'une commune ne laisse personne indifférent : les élus comme les administrés. La hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et la crise inflationniste pèsent sur le fonctionnement des collectivités locales. Cependant, la politique volontariste que nous avons menée depuis plusieurs années pour maîtriser ces dépenses, nous permet d'envisager l'avenir avec un certain optimisme. L'exercice comptable 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de 295 285 € et un excédent d'investissement de 547 252 €. Ces résultats positifs affectés au budget primitif 2023, nous permettent de ne pas avoir recours à l'augmentation du

taux de la taxe foncière d'autant que les dotations de l'État ont augmenté cette année de 6,86 % pour notre commune. Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 150 474 € pour la section de fonctionnement, à 1 707 076 € pour la section d'investissement.

Les travaux d'agrandissement de la salle Jacques Prévert devraient se terminer à l'automne prochain ainsi que l'auditorium-salle associative attenant qui prendra le nom de Joséphine Baker, en hommage à cette Périgourdine d'adoption, entrée au Panthéon le 30 novembre 2021.

Autre projet porté par la municipalité avec l'aide financière de l'État et du Département : la construction d'une maison médicale sur la partie ouest de la place du 8 mai. Cette structure clairement affichée dans notre programme électoral de 2020, a été motivée en raison de la désertification médicale qui affecte non seulement les zones rurales mais également le tissu urbain. C'est d'ailleurs le triste constat que les médecins du Pays Foyen ont développé lors d'une récente rencontre avec les maires du territoire. Plusieurs départs en retraite à court ou moyen terme chez les praticiens, le risque de ne pas trouver de successeurs en raison de la crise de vocations chez les jeunes, la surcharge de travail pour ceux qui resteront en activité, tel est en résumé le constat sur la déshérence médicale en Pays Foyen.

À l'issue de cette réunion, les élus locaux présents ont convenu de saisir l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin d'obtenir la classification du Pays Foyen en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), une démarche qui devrait faciliter, « en principe », par le biais d'aides financières, l'installation de jeunes médecins.

Sur le plan du développement économique, l'avenue de Bordeaux et ses zones dédiées à l'accueil d'entreprises nouvelles a enregistré l'implantation du garage de mécanique Précisium BL automobile à l'emplacement de l'ancien CFA agricole, et celle de l'entreprise Pellenc spécialisée dans la construction d'outils pour la vitiviniculture dans la ZAE des 4 Ormeaux. Enfin, les vignerons de Berticot (Duras-Landerrouat) après avoir racheté les bâtiments de l'ancienne cave coopérative pour une unité de stockage de vin vont ouvrir prochainement une boutique de vente de leurs produits. Nous nous réjouissons de ces implantations sur notre territoire. À cet effet, nous avons confirmé notre volonté de pérenniser cette zone dans le cadre de la révision générale du Schéma de Cohérence du Territoire (SCoT). Par ailleurs, une réflexion a été engagée avec la Communauté de Communes du Pays Foyen sur le devenir et la sauvegarde de la zone nautique et de loisirs située en bordure de Dordogne aux Rives de Cléret.

Avec mes vœux de bonne lecture, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison estivale.

Jacques REIX

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dans son allocution, Jacques Reix a rendu hommage à Louis de la Bardonnie, originaire de Saint-Antoinede-Breuilh, l'un des premiers Résistants de la France Libre et fondateur du Réseau CND Castille.

Face aux grands périls qui menacèrent notre pays, il y eut toujours des hommes et des femmes, capables de surmonter leur rancœur et leur partialité pour lutter jusqu'à la victoire finale. Le 8 mai symbolise bien le fruit de cet effort, du courage, du sacrifice de toutes celles et de tous ceux qui n'ont jamais désespéré. Nous retiendrons ce passage extrait d'une allocution de Louis de La Bardonnie : « Dans la Résistance, nous n'étions certes pas semblables, mais nous nous étions spontanément UNIS contre un ennemi commun qui, souhaité et aidé par Vichy, voulait définitivement asservir la France. C'est cette UNION, c'est cette incomparable FRATERNITE qui, pour moi, demeurent le plus beau souvenir de cette épopée. C'est grâce à cette UNION, que nous avons sauvé la France de l'esclavage nazi ».



Nous avons à témoigner de l'histoire en direction de notre jeunesse, car elle ne pourra bâtir la société de demain en faisant abstraction du passé. Nous devons lui transmettre une « Mémoire

Vivante », porteuse d'espoir qui incite à croire que l'avenir est possible, que le mal peut être vaincu mais à condition de rester vigilants, car les déviances du racisme, de la xénophobie et des idéologies de haine restent toujours possible.

Puisse la lumière du 8 mai 1945 édairer encore longtemps notre route vers un avenir de paix et de liberté.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Janvier à mai 2023)

- Adoption du compte administratif 2022
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la Maison Médicale à M. Christian Pradal, architecte D.P.L.G
- Accord de principe pour la création nouvelle aire de camping-cars (étude de l'Agence Technique Départementale), pour
 12 emplacements.
- Accord de principe pour la création d'un plan de circulation en centre urbain (étude de l'Agence Technique Départementale) qui permettra l'amélioration des voies piétonnes et la création d'une voie cyclable.
- Maintien du taux de la taxe foncière (sans augmentation) et adoption du budget primitif 2023.
- Accord de principe pour participer aux frais de fonctionnement du projet de Centre aqualudique intercommunal du Pays Foyen (1 voix contre et 6 abstentions).
- Validation des engagements financiers OPAH-RU pour la rénovation de façades de la rue Onésime Reclus (3000 € pour les propriétaires candidats à cette opération).
- Dénomination de l'espace Joséphine Baker (voir encadré ci-après).
- Vote des subventions 2023 aux associations.
- Chemins du patrimoine dernière phase (panneaux didactiques).
- Demande de subvention pour projet de terrain multisports.
- Panneaux d'entrée de ville en Occitan.
- Réflexion engagée avec la CdC du Pays Foyen sur le devenir de la zone nautique et de loisirs des Rives de Cléret (aviron canoë tennis).
- Réflexion sur le devenir de la médecine en Pays Foyen (rencontre des maires du territoire avec le collectif des médecins).

Rappel : le compte-rendu intégral des séances du Conseil Municipal peut être consulté sur le site internet de la commune.

PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023

Rue du Rieu-Vert (reprofilage et revêtement bicouche) 11 027€ – Rue du Pré des Doux (reprofilage et revêtement bicouche général) 15 018€ - Rue des Vergers (création d'une écluse avec coussins berlinois) 5 964€ - Rue du Graveron (reprofilage, revêtement bicouche et création de 2 écluses avec coussins berlinois) 46 010€ - Route du château de Ségur (reprofilage et revêtement bicouche sur deux sections) 26 796€ - Route de Golse (stabilisation de rive sur 30 m) 5 830€ - Chemin de Cap de Fer (reprofilage et revêtement bicouche) 31 650€ - Rue du Moulin (reprofilage partiel et revêtement bicouche général) 10 573€ - Trottoir rue Onésime Reclus – secteur pharmacie (revêtement en bicouche rose) 2 601€.

Soit un total de travaux de 185 345€ TTC auquel il convient de rajouter la somme de 16 000€ pour la réfection du chemin rural et de randonnée du moulin de la ferraille, et 6000€ pour l'installation d'un feu rouge pédagogique avenue du Périgord à hauteur de la maison de retraite.

CALENDRIER DES ANIMATIONS ESTIVALES 2023

Dates	Animations	Organisateurs
16 juin	« Fête de la Musique » (sur les Quais)	Office Municipal d'Animation Culturelle (OMAC) + Comité des Fêtes
17 juin	« Feu de la Saint-Jean »	Comité Ponchaptois d'Animation
24 juin - 17 septembre	Musée de la Dordogne batelière : ouverture de la saison estivale – Exposition « L'épopée des Terre Neuvas, l'aventure des Mers glacées »	Gabariers et Amis du Musée
24-25 juin	 « Dordogne batelière en fête » Portes ouvertes au Musée – 24 juin 18h : vernissage de l'exposition « L'épopée des Terre Neuvas » 19h : cocktail dînatoire et musical sur les quais (sur réservation 15€ - 05.53.24.72.27) 	Gabariers et Amis du Musée
30 juin	Fête des écoles	Les Petits Emojis
8 juillet	« Festival Country »	Planète Country
9-26 juillet	Tournoi de tennis	Tennis Club Pays Foyen
4 août	« Jazz sur les Quais », « Irène AMATA Jazz Quartet »	Office Municipal d'Animation Culturelle (OMAC)
5-20 août	« Exposition Internationale de peinture »	Pinceau Marchant
19-20 août	« Fête du pain » ; vide-greniers, démonstration de battage, machines anciennes	Comité Ponchaptois d'Animation
25 août-3 septembre	« Festival Pampa »	Collectif Pampa
26-27 août	« Le Port en Fête » ; brocante ; moules frites ; feux d'artifices ; une exposition de photographies de voyages (Jean-Luc Comard)	Comité des Fêtes de Port-Sainte-Foy
3 septembre	13ème édition du Salon du Livre « <i>Mémoire Ancrée</i> » Exposition José CORREA « Une vie d'aquarelle »	Gabariers et Amis du Musée
16-17 septembre	« Journées du Patrimoine » ; Portes ouvertes au musée ; Exposition José CORREA	Gabariers et Amis du Musée
7-8 octobre	« Marché d'automne » avec vide-greniers	Comité Ponchaptois d'Animation



DORDOGNE BATELIERE

18h EXPOSITION

L' EPOPEE DES TERRE NEUVAS

l'aventure des mers glacées



19 h COCKTAIL DINATOIRE ET MUSICAL sur réservation 05.53.24.72.27



PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT



4 août 2023 20h30

Irène Amata Jazz Quartet



Irène Amata - Chant Nico Morelli - Piano Jean-Baptiste Peraudin - Batterie Clovis Brossard - Contrebasse

Ala o Indoor

Entrée 12,00€ 6,00€ : de 10 à 18 ans Gratuit : -10 ans.

Buvette

Billetterie "HelloAsso" : https://minifi.ca/jazzSurLesQuais2023





Ne pas jeter sur la voie publique

Big Band Atelier 104 Les Batteurs Rient

L'AUDITORIUM ET SALLE ASSOCIATIVE PRENDRA LE NOM DE JOSÉPHINE BAKER



Lors de la séance du 13 avril 2023, le Conseil municipal a validé à l'unanimité, la proposition du Maire de donner le nom de Joséphine BAKER à la future salle associative-et auditorium en cours de construction en prolongement de la salle Jacques Prévert. Cette salle servira également pour les mariages et la tenue des séances du Conseil Municipal.

Périgourdine d'adoption entrée au Panthéon le 30 novembre 2021 sur décision du Président de la République, cette artiste de music-hall de renommée mondiale, connue pour son engagement humaniste et antiraciste, engagée dans les forces françaises libres dès novembre 1940, puis dans l'aviation, décorée de la croix de guerre 1939-1945, avait fait

du château des Milandes en Périgord, une demeure qu'elle avait restaurée pour accueillir les douze enfants qu'elle avait adoptés dans le monde.

Une lithographie de cette femme célèbre a été réalisée par l'artiste peintre périgourdin José Corréa et offert par le Conseil Départemental à chacune des communes de la Dordogne. Cette œuvre artistique qui sera apposée à l'entrée de l'auditorium lors de sa future inauguration, sera dédicacée par José Corréa, invité d'honneur au Salon du livre du 3 septembre prochain.

NOUVELLE AIRE DE CAMPING-CARS

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation Territoriale, il est prévu le déplacement de l'actuelle aire de camping-cars installée place de l'Abbé Pierre, sur un terrain récemment acquis avenue d'Angoulême.

Le Conseil Municipal a validé le principe de ce projet étudié par l'Agence Technique Départementale et sollicité les aides financières de l'État et du Département, conformément au dispositif de l'ORT.

Cette nouvelle aire qui pourrait être réalisée en 2024, comprend 12 emplacements dans un espace bien arboré et accessible par horodateur payant.



LES ÉCO-DÉLÉGUÉS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ONT RENCONTRÉ MONSIEUR LE MAIRE

Jade et Mélanie élèves du CM1, Céleste et Jade du CM2, Szlowana du CE2 ont été élus « éco-délégués » de l'école RIGOBERTA MENCHU afin de sensibiliser leurs camarades aux gestes quotidiens pour le respect de l'environnement. Ils ont récemment rencontré le Maire pour lui faire part de leurs premières actions :



Planter des arbres et des fleurs dans la cour de l'école.

Installer un composteur en bois pour récupérer les débris de végétaux.

Utiliser moins d'emballages individuels à la cantine.

Éteindre l'éclairage public autour de l'école.

Après avoir félicité ces jeunes ambassadeurs pour l'action qu'ils mènent à l'école, M. le Maire les a assurés du soutien de la municipalité sauf pour la question de l'éclairage qui poserait un problème pour le bon fonctionnement des caméras de vidéo-protection, une remarque que les enfants ont parfaitement comprise.

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE RÉCOMPENSÉ



Le Pôle Paysages et Espaces verts de la Dordogne vient d'attribuer notre « PREMIERE FLEUR » au titre des VILLES ET VILLAGES FLEURIS.

Nous remercions l'ensemble du personnel des services techniques municipaux pour cette récompense qui est le fruit de plusieurs années de travail en association avec la commission municipale et celles des précédentes mandatures.



Notre commune a également été primée avec une mention spéciale pour le fleurissement des rues Onésime Reclus, rue des Fleurs et avenue d'Angoulême suite à l'installation de structures en fer forgé, création des services techniques. Il est envisagé d'élargir le périmètre de cette action.

Enfin, notre commune a reçu le label « ENSEMBLE ARBORÉ REMARQUABLE » pour l'alignement de pins parasol de la plage des Bardoulets, ce qui nous situe à la 8ème place pour le département de la Dordogne pour le classement des arbres, et à la première pour un alignement d'arbres remarquables.

L'équipe travaille désormais pour 2024, date à laquelle le jury reviendra visiter notre commune pour l'attribution, nous l'espérons, d'une « deuxième fleur ».



LE COIN DES ASSOCIATIONS

"PACHWORK en Pays Foyen" - les jeudis de 10h à 17 h, dans la salle du Bois Doré

L'association compte à ce jour 27 membres.

Activités (extrait des statuts mis à jour en octobre 2022)

- Animation d'initiation et de perfectionnement de la pratique du patchwork
- Réalisation de travaux individuels ou collectifs en patchwork- réalisation d'ouvrages en fils et tissus
- Organisation d'expositions pour présenter ses travaux au grand public
- Organisation et participation aux journées d'échanges et de rencontres interdubs de notre région.

Faits marquants en 2021-2022:

- Ouverture à des activités autres que patchwork, réalisations d'ouvrages avec fils et tissus, travail à la machine à coudre.
- Expositions de patchwork dans la salle Amarieux en septembre 2022.

Projets en 2023:

Organisation d'une journée de l'Amitié avec d'autres clubs de la région

SALISSE Fabienne - patchworkenpaysfoyen@laposte.net

Conception et mise en page : commission municipale de la communication

Directeur de publication : le maire, Jacques Reix.